

## PROCES-VERBAL : CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AOUT 2014

L'an deux mille quatorze, le 25 août, les membres du Conseil Municipal de Damprichard se sont réunis sur convocation du 18 août 2014 par le Maire, Monsieur Anthony MÉRIQUE.

**Monsieur Le Maire a déclaré la séance ouverte.**

**Etaient présents :**

Mesdames Alexandra CABOCEL, Claudine CAGNON, Jacqueline DELAVELLE, Chantal DUBOC, Christelle DUQUET, Frédérique FLEURY, Virginie GARRET, Brigitte MAIRE et Nadège MOUGIN.  
Messieurs Michel BOBILLIER, Cyril CHATAIGNER, Martial CORDIER, André GARRESSUS, Alfonso HEREDIA, Jean-Pierre JACOULOT, Justin MARGUERON, Anthony MÉRIQUE et Damien SCHELL.

**Procuration** : M. Jean-Paul FEUVRIER, excusé, a donné procuration à M. Cyril CHATAIGNER

**Secrétaire de séance** : Mme Frédérique FLEURY

Le PV de la séance du 07 juillet 2014 est adopté sans observation.

**Courrier :**

Madame le Maire de Loc Maria-Plouzané, Mme Viviane GODEBERT, remercie chaleureusement pour l'envoi de la revue municipale et félicite le Maire et les conseillers municipaux pour leur élection.

**I FINANCES :**

**Résultats Appel d'Offres, choix des entreprises pour travaux Mairie : Délibération N° 40.08**

Le conseil municipal considérant le rapport d'analyse des offres établi par l'architecte en date du 19 août 2014, décide d'approuver les propositions de la commission MAPA du 19 août 2014 qui a attribué les lots suivants : (TVA à 20 %)

	Nom entreprise	Lieu	Montant H.T.
Lot 1 : Maçonnerie - Démolition	LACOSTE	Maîche	73 345.20
Lot 2 : Charpente - Couverture - Zinguerie	PARENT Daniel	Tréwillers	60 254.01
Lot 3 : Serrurerie	ANTONIETTI	Exincourt	12 602.20
Lot 4 : Menuiseries extérieures	VIEILLARD	Belleherbe	61 836.20
Lot 5 : Menuiseries intérieures	TARBY SARL	Damprichard	63 756.29
Lot 6 : Cloisons - Doublages - Peinture - Revêtements muraux	BONGLET BESANCON	Ecole Valentin	70 612.76
Lot 7 : Faux-Plafonds	PLAFOND LAFFOND	Autechaux	16 751.04
Lot 8 : Revêtement de sol PVC	LA PENNA	Maîche	12 159.76
Lot 9 : Carrelage - Faïence	PREVITALI	Damprichard	23 874.57
Lot 10 : Plomberie - Sanitaire - Chauffage - Ventilation	BARBALAT	Maîche	112 917.00
Lot 11 : Electricité	BALOSSI MARGUET	Morteau	59 035.65
Lot 12 : Monte - Personne (TVA à 5.5)	MARCO	Metz	16 170.00
Lot 13 : Ravalement des façades	SALVI Peinture	Morteau	27 649.85

**TOTAL**

**610 964.53 € H.T**

Résultats du vote :

Vote pour : 18 Abstention : 1 Vote contre : 0

## **Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du SIVU :**

### **Délibération N° 41.08**

Conformément à l'article L 2224-5 du Code des Collectivités Territoriales, il y a lieu de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du SIVU.

Ce rapport relatif à l'exercice 2013 est présenté par Mme Chantal DUBOC.

Après présentation de ce rapport, qui est public et permet d'informer les usagers du service, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité ce rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable relatif à l'exercice 2013.

### **Décision modificative N°2 :**

Augmentation des crédits au compte 7991178 « dégrèvement contributions directes » de 3200,00 euros, augmentation des crédits au compte 73925 «Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales » de 2 364.00 en équilibre avec l'augmentation des recettes au compte 7381 de taxe additionnelle des droits de mutation de 5 564.00 euros. L'exposé du Maire entendu, l'Assemblée accepte à l'unanimité cette décision modificative N°2/2014.

## **II URBANISME :**

La Commune n'entend pas faire valoir son droit de préemption urbain pour les immeubles :

- Parcelle cadastrée section AL N° 151, A Gray à Monsieur PIERRE Joris.
- Parcelle cadastrée section partie AB N° 21 Rue Du Stade et partie AB 218 Chemin de la Vie des Chênes à Monsieur MELINE Dino.
- Parcelle cadastrée section AE N° 0089, Rue des Rosiers et N° 0090 (partie) à Monsieur VISSE Stéphane et Mademoiselle PIERRAT Emilie.
- Parcelle cadastrée section AL N°150, Lotissement LACOSTE à Monsieur CONTE Ghislain.
- Parcelle cadastrée section AE N° 353, 4 Rue du Bonheur à Monsieur PEPE Jean-René.

## **III BATIMENT :**

### **Travaux de la mairie et des Ecoles :**

Les travaux de réhabilitation du bâtiment de la mairie débuteront mi-septembre pour une durée de 8 mois environ.

M. André GARRESSUS fait part des travaux réalisés par les agents communaux : placards dans la salle informatique à l'école primaire, pose d'anti pince-doigts sur une porte à l'école maternelle, travaux d'évacuation des sanitaires dans un appartement de l'école, réparation d'un portail.

Des travaux seront réalisés prochainement :

- peintures et aménagement pour permettre l'accueil d'un enfant déficient visuel, à la rentrée, à l'école primaire,
- peintures des sols des préaux des 2 écoles.

M. André GARRESSUS fait part de la visite du cabinet ID Immobilier Diagnostic qui a établi le diagnostic du radon dans les écoles. Des actions ont été réalisées, par les agents communaux, pour se mettre en conformité.

#### **IV VIE ASSOCIATIVE :**

##### **Forum des associations :**

Mme Brigitte MAIRE informe l'Assemblée de la réunion de la Commission « Vie associative /Jeunesse » le 27 août pour la préparation du Forum des Associations.

#### **V INTERCOMMUNALITE :**

Monsieur Le Maire donne lecture :

- du Compte-rendu du SIAS du 15 mai 2014 et du 12 juin 2014,
- du Rapport annuel sur le prix et la qualité du service des déchets ménagers 2013,
- du Rapport annuel d'activité de la CCPM 2013.

#### **VI AFFAIRES DIVERSES :**

##### **Convention de mise à disposition d'un véhicule : Délibération N°42.08**

Monsieur Le Maire informe l'assemblée de la nécessité d'établir une convention entre la commune et l'Association Départementale des Restaurants du Cœur du Doubs, pour la mise à disposition d'un véhicule pour transporter des produits alimentaires depuis le centre d'activités Restos de Maîche.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil municipal approuve à l'unanimité la convention entre l'Association Départementale des Restaurants du Cœur et la commune de Damprichard et autorise Monsieur Le Maire à la signer.

##### **Autorisation de célébration de mariage dans la salle du périscolaire : Délibération N° 43.08**

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de suppléer les locaux habituels de la Mairie pour les célébrations de Mariage à la salle du périscolaire, durant la période des travaux de réhabilitation.

La salle périscolaire située à proximité de la Mairie, est propre à suppléer la salle du Conseil Municipal et les mariages pourront y être célébrés à compter du 15 septembre 2014 et ce, durant toute la période de réhabilitation.

L'exposé du Maire entendu, Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de célébrer les mariages dans la salle du périscolaire à compter du 15 septembre 2014 et ce, durant toute la période de réhabilitation de la Mairie.

Une copie de cette délibération sera transmise à Madame Le Procureur de la République, suite à sa demande par courrier en date du 31 juillet 2014.

##### **Ateliers mémoire MEMOMUT :**

Mme Chantal DUBOC informe l'Assemblée que les Ateliers mémoire MEMOMUT auront lieu, tous les lundis, de 14 à 16 heures, du 8 septembre au 17 novembre 2014, (excepté le 10 novembre) au foyer du 3<sup>ème</sup> Age, avec une séance bilan le lundi 9 février 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.